

DCG - DIPLOME DE COMPTABILITE ET DE GESTION

Descriptif et objectifs de la formation

Le DCG (Diplôme de Comptabilité et de Gestion) est un diplôme d'état qui s'inscrit au niveau Licence du cycle européen LMD (Licence, Master, Doctorat). Il a pour vocation de former des professionnels de la comptabilité. Outre une solide formation dans les domaines juridique et financier, les titulaires du DCG ont la faculté de poursuivre leur cursus vers l'expertise comptable ou de s'insérer sur le marché du travail. Ils peuvent occuper un poste de collaborateur d'expert-comptable ou de commissaire aux comptes, de responsable d'un service comptable, de chef comptable de PME/PMI, de contrôleur de gestion junior, de conseiller financier ou juridique.

Conditions d'admission

- Être titulaire du Bac S, ES ou STMG GF pour entrer en L1
- Admission possible en L2 pour les titulaires du BTS CG ou du DUT GEA

Enseignements dispensés

- UE 1 Introduction au Droit
- UE 2 Droit des sociétés
- UE 3 Droit social
- UE 4 Droit fiscal
- UE 5 Economie
- UE 6 Finance d'entreprise
- UE 7 Management
- UE 8 Système d'information de gestion
- UE 9 Introduction à la comptabilité
- UE 10 Comptabilité approfondie

- UE 11 Contrôle de gestion
- UE 12 Anglais appliqué aux affaires
- UE 13 Relations professionnelles

DUREE

3 ou 2 années dont 8 semaines de stage en entreprise

LES PLUS

Equipe pédagogique de haut niveau (enseignants certifiés ou agrégés)

Suivi individualisé, notamment pour la rédaction du mémoire de l'UE13 et des soutenances

Les devoirs sur table et examens blancs sont répartis sur toute l'année.

Poursuite d'études possible dans l'Etablissement en DSCG

L'Etablissement sous contrat d'Association est habilité à recevoir des boursiers de l'enseignement supérieur